

# Université de Sherbrooke

## Résumé de l'évaluation périodique du programme de Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.)

Faculté d'administration  
Septembre 2002 à juin 2004

### *DESCRIPTION DU BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (B.A.A.) (2002-2003)*

Le programme de B.A.A. est sous la responsabilité de la Faculté d'administration et constitue un véritable programme facultaire, géré centralement, mais qui fait intervenir des ressources de cinq départements de la Faculté. Créé en 1955, aux tout débuts de l'Université, le programme a formé des milliers de personnes dans les différents domaines de l'administration. La dernière évaluation périodique remonte à 1998.

Le programme est offert en régime coopératif obligatoire pour les personnes inscrites à temps complet et en régime régulier pour celles inscrites à temps partiel.

Le programme comporte 90 crédits. Sous le régime coopératif, les crédits sont répartis sur 6 sessions à travers lesquelles s'insèrent trois sessions de stages rémunérés. Le programme est composé d'un tronc commun de 42 crédits et de six concentrations de 48 crédits chacune : comptabilité, finance, gestion de l'information et des systèmes, gestion des ressources humaines, management et marketing. Le programme accueille des étudiantes et étudiants qui proviennent pour la plupart du réseau collégial québécois et qui détiennent un DEC. Les personnes provenant des programmes de techniques administratives, ou l'équivalent, sont admissibles au programme mais aucune équivalence ne leur est reconnue.

Au plan pédagogique, le programme se caractérise notamment par la présence de groupe-cours de taille modeste (50 et moins) ce qui favorise l'interaction professeur-étudiant. De plus, selon les concentrations, différentes méthodes pédagogiques (étude de cas, recours aux TIC, simulations, etc.) sont mises à profit.

Le programme est compatible avec les exigences des différents ordres professionnels vers lesquels certaines des concentrations peuvent mener.

## Introduction

La Faculté d'administration a entrepris, en septembre 2002, l'évaluation de son programme de Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.). Les forces et les faiblesses du programme ont été identifiées à l'étape du prédiagnostic et par la suite, des recommandations pertinentes et réalistes ont été suggérées au terme de la phase d'évaluation ciblée; ces modifications et actions à entreprendre devraient permettre d'optimiser l'adéquation du programme avec les exigences du milieu des affaires et de la formation recherchée par les étudiants et son adéquation avec les objectifs de croissance de la Faculté et la réalisation du plan stratégique de l'Université.

## Le Comité d'évaluation du programme (CÉP)

Le Comité d'évaluation du programme a été créé par le Conseil de la faculté d'administration en octobre 2002. Il était constitué de dix personnes : Mme Andrée-Anne Chénier, vice-doyenne de l'enseignement, M. Roger Deveault, directeur des études de 1<sup>er</sup> cycle, M. Claude Villeneuve,

adjoint au directeur du programme, Mme Danièle Blanchette (professeure au département de sciences comptables et de fiscalité et prochaine directrice du programme), Mme Joanne Roch (professeure au département de management), M. Michel Berthiaume (professeur au département de systèmes d'information et méthodes quantitatives de gestion), M. Jean Desrochers (professeur au département de finance), M. Richard Dorais (chargé de cours depuis une quinzaine d'années au département de marketing), M. Louis-Marie Ouellette (membre externe et professeur à la Faculté d'éducation) et M. Mathieu Jeanneau (étudiant au programme de B.A.A.).

Dix huit réunions ont été nécessaires pour réaliser cette évaluation, les dix sept premières (du 9 octobre 2002 au 14 octobre 2003) pour compléter l'évaluation et rédiger les rapports de prédiagnostic et d'autoévaluation et la dernière (30 mars 2004) pour prendre connaissance des commentaires et suggestions des experts externes et les intégrer aux recommandations du CÉP.

## **Le processus d'auto évaluation**

*À la demande de la Faculté d'administration et avec l'accord du Vice-recteur à l'enseignement, le contenu du Rapport d'autoévaluation ne sera pas rendu public.*

## **L'évaluation externe : les faits saillants**

Deux évaluateurs externes ont visité la Faculté d'administration le vendredi 16 janvier 2004. Les évaluateurs se sont dit satisfaits de leur visite et des rencontres qu'ils ont eues avec les différents publics et intervenants du programme : la direction de la faculté, le CÉP, des professeures et professeurs intervenant dans le programme, les responsables du service des stages et du placement et des étudiantes et étudiants du programme. Les évaluateurs étaient M. Paul-Arthur Fortin Ph.D., ancien professeur, très impliqué et reconnu dans le milieu de l'entrepreneuriat au Québec et actuellement président de Accès Entrepreneur Plus Inc. et M. Brahim Meddeb Ph.D., professeur en management à Université du Québec à Chicoutimi.

Les commentaires généraux des experts sont à l'effet que le travail réalisé par le CÉP et les rapports de prédiagnostic et d'autoévaluation sont de qualité, très professionnels, fort bien documentés, que la démarche suivie a été sérieuse et a nécessité un effort considérable de la part du CÉP et que les procédures méthodologiques suivies sont conformes aux prescriptions du guide méthodologiques d'évaluation de programme.

Les huit recommandations avancées par le CÉP ont été validées et considérées comme pertinentes et essentielles au regard de la problématique vécue par le programme. Quelques pistes de solutions envisageables ont également été suggérées par les experts externes. Ces pistes de solutions ont été discutées lors de la dernière réunion du CÉP et plusieurs d'entre elles ont été retenues et incluses dans le rapport final et le plan de réalisation.

## Les décisions

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au Sous-comité du Conseil universitaire, chargé des dossiers d'évaluation périodique, en mai 2004. Le Sous-comité a considéré que la démarche d'évaluation de ce programme était atypique puisque une seule question a été traitée, celle du recrutement des étudiantes et étudiants. De ce fait, la question de la qualité du programme n'a à peu près pas été abordée et cela rend donc difficile, voire impossible, de porter un jugement de qualité sur le programme. A cet égard, cette démarche ne respecte donc pas les exigences de la Politique. Le Sous-comité a enfin considéré que le Plan de réalisation des recommandations était approprié, du moins en fonction des cibles retenues au cours de cette évaluation.

Le Rapport d'évaluation périodique du Baccalauréat en administration des affaires, le Plan de réalisation des recommandations et le Résumé de l'évaluation, accompagnés de l'avis du Sous-comité, ont été soumis au Conseil universitaire le 15 juin 2004. Le Conseil a considéré que la démarche d'évaluation avait été, à l'égard de la pertinence, menée conformément à la *Politique* et a reconnu que le programme était pertinent. Le Conseil a toutefois invité la Faculté d'administration à prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'à travers la mise en œuvre du Plan de réalisation des recommandations, la question de la qualité de la formation soit primordiale et qu'on s'assure que les actions entreprises contribueront à l'amélioration du programme et de la formation offerte. Le Conseil a enfin approuvé le présent résumé de cette évaluation et a recommandé au Conseil d'administration de donner les suites appropriées à ce dossier.

Le Conseil d'administration a pour sa part été saisi du dossier le 29 juin 2004. Il a approuvé le plan de réalisation des recommandations issues de cette évaluation sous réserve de l'acceptation par le Comité de direction des suites qui en découlent et a confié à la Faculté d'administration la responsabilité de donner suite à ce plan.